



La mascarade de la loi d'orientation agricole et du plan Ecophyto



Christian PONS
Président de l'UNAF

Proposition de loi sur le frelon asiatique

A la suite de la conférence de presse, organisée par l'UNAF avec des députés à l'Assemblée nationale le 13 février 2024, et du vote le 11 avril 2024 à l'unanimité du Sénat sur la proposition de loi sur le frelon asiatique, celle-ci

vient d'être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et sera étudiée en commission le 12 juin 2024, puis en séance le 20 juin. Une « procédure législative en commission » a été déclenchée pour cette proposition de loi. En ce qui concerne les éventuels amendements, ils ne seront discutés seulement qu'à ce moment-là. Je vous rappelle succinctement les grands axes de cette proposition de loi qui permettront enfin un véritable plan national de lutte contre ce fléau avec un financement par l'Etat :

- Le développement de la connaissance scientifique.
- Un financement de la prévention ciblée.
- Le piégeage.
- Ainsi qu'une indemnisation sur les pertes de colonies pour les apiculteurs concernés.

Nous avons adressé un courrier au Comité des élus pour la défense des abeilles ainsi qu'à tous les autres députés en leur demandant de soutenir et voter ce texte comme l'a fait le Sénat, et si possible à l'unanimité. Nous suivons avec beaucoup d'attention les débats relatifs à cette procédure législative en accompagnant les initiatives de nos députés afin que ce vote soit positif et se concrétise par la suite sur le terrain. Pour une meilleure protection des abeilles et des apiculteurs !

Loi d'orientation agricole "LOA" : une honte !

Cette loi devait structurer et accélérer la transition agro-écologique, mais il n'en est rien. Bien au contraire ! Elle vient d'être votée par l'Assemblée nationale et constitue un immense recul et une grande menace pour la protection de la biodiversité, des pollinisateurs et des abeilles. L'article 13, par exemple, dépénalise les atteintes aux espèces et habitats protégés. Cet article constitue une grave régression environnementale car il exonère de sanctions pénales les auteurs d'infractions au code de l'environnement. Ainsi, en ce qui concerne les haies mellifères et faunistiques, alors que plus de 20 000 km de haies disparaissent chaque année, la loi d'orientation agricole propose de réduire les sanctions en cas de destruction, ce qui peut complètement annuler la stratégie nationale « Biodiversité 2030 » et son « Plan haies »... Personne n'ignore pourtant qu'il faut entre 15 et 30 ans à une haie pour retrouver ses fonctions écosystémiques. Encore une nouvelle aberration de la loi d'orientation agricole présentée par notre ministre de l'Agriculture. Tout ceci pour sacrifier la biodiversité sur l'hôtel de l'agriculture intensive. Mais quelle vision du vivant ont nos décideurs politiques ? Sous la coupe des lobbies, enfermés dans leur tour d'ivoire, sous cloche, pri-

vilégiant des décisions à l'emporte-pièce, réglant les crises profondes avec des bouts de sparadrap, ils n'ont aucune vision à moyen terme, et ne parlons pas du long terme ! C'est complètement déplorable et surtout irresponsable.

Ecophyto

Ce 6 mai, le Gouvernement dévoilait son nouveau plan Ecophyto après une « mise en pause » de ses travaux. Alors que, depuis 2008, jamais l'objectif de ce plan, pourtant très onéreux, n'a été respecté. Ecophyto prévoyait une réduction de 50 % de l'usage des pesticides d'ici 2030, le Gouvernement opère un revirement en changeant d'indicateur, passant de l'actuel NODU au HRII. Sous couvert de vouloir s'attaquer aux substances les plus nocives, le Gouvernement, en choisissant de nouveaux indicateurs, fait le choix de contourner l'avis du Conseil scientifique et technique d'Ecophyto qui préconisait exactement l'inverse de ce qui est annoncé aujourd'hui. Plutôt que de vraiment réduire les pesticides et faute d'atteindre les objectifs Ecophyto, le Gouvernement préfère changer d'indicateur, et faire baisser les chiffres artificiellement. C'est dommageable pour des milliers d'agriculteurs qui se sont engagés vers des démarches agro-écologiques et bio, et pour la souveraineté alimentaire, puisque l'immense majorité des industriels des phytos sont entre les mains de multinationales étrangères. C'est dommageable également pour les citoyens, riverains, agriculteurs qui se voient proposer comme seule solution l'indemnisation en cas de maladie prouvée. Les scientifiques qui œuvrent dans le domaine de la santé, notamment l'Inserm, qui est à la pointe de la lutte contre le cancer, ont vivement réagi. Sans être écoutés. Encore une fois, une myopie et une surdité époustouflantes de nos responsables politique au plus haut niveau. Pathétique !

Un printemps à oublier !

Alors que l'hiver avait été doux et que les colonies étaient reparties très précocement, depuis maintenant plus de deux mois les conditions climatiques, et ce sur l'ensemble du territoire, se sont révélées désastreuses pour l'apiculture : pluies, vent du nord, froid, gel... Les récoltes de printemps sont inexistantes ou en très forte baisse, et dans plusieurs régions. Non seulement les apiculteurs n'ont pas récolté, mais ont dû, semaine après semaine, compenser le manque de nourriture pour simplement maintenir les colonies en vie. En espérant qu'elles n'essaient pas les beaux jours revenus. La mauvaise météo a engendré une charge de travail supplémentaire et un surcoût considérable. Seule bonne nouvelle : il a plu, les nappes se sont reconstituées et la végétation s'est magnifiquement développée.

La saison n'est donc pas encore perdue. Mais il faudrait maintenant quelques semaines de beaux temps, sans canicule et sans vent du nord, pour que les hausses se remplissent. Gardons espoir !